



Plainte pour salissures immeuble

Par **cline36**, le **12/03/2013** à **19:00**

Bonjour,

Je voudrais avoir des conseils car je suis perdue.

J'habite un logement HLM et mon bailleur m'a appelé pour me faire part de plaintes à l'encontre de mes enfants et de leurs copains qui, dans la partie communes de la cave, cracheraient par terre et commettraient des salissures.

Or, d'autres jeunes dont on ignore l'identité pénètrent aussi dans cette partie commune. On ne sait pas ce qu'ils font exactement.

Bref, mon bailleur nous accuse sans preuve puisqu'aucun locataire n'a vu mes enfants et leur copains cracher par terre.

Le bailleur menace de porter plainte contre moi en me disant que je suis responsable des salissures commises par les amis de mes enfants sous prétexte qu'ils sonnent à l'interphone et que mes enfants leur ouvrent la porte.

Sous prétexte qu'il y a un accès par badge à l'entrée de l'immeuble, je serais donc responsable et je devrais payer les cochonneries des jeunes. Tout en sachant que rien ne prouve que c'est eux.

De plus, des fois les jeunes entrent lorsque quelqu'un sort de l'immeuble par exemple..

Suis-je responsable des crachats des copains de mes enfants en terme civil ou pénal si il y a plainte? (je précise que ces ont des ados de 15 ans). Le badge à l'interphone joue t-il en ma défaveur???

Quel recours ai-je?? Je ne sais pas quoi faire.

Merci de me conseiller svp.